

# Volet construction

## PASSAGES EN FACADE ET EN AERIEN



# Passages en façade

Comme pour la verticalité, il y a nécessité de conventionner pour la pose des points de branchement optique.

Dans le cadre des négociations avec les riverains, nous comptons sur la **participation active des maires** pour lever les difficultés d'implantation qui pourraient potentiellement empêcher les déploiements de la fibre sur une rue complète.



# APPUIS AERIENS

## AVENANT AU CONTRAT DE DSP

Il convient de préciser que la pose d'un poteau supplémentaire, en cas d'impossibilité d'utiliser un appui ENEDIS pour cause de surcharge, est désormais soumise aux mêmes règles d'enfouissement qu'un poteau ENEDIS classique.

C'est-à-dire qu'en cas d'enfouissement, le poteau ENEDIS **et** le poteau supplémentaire installé juste à côté sont à enfouir ensemble.